



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL au 30 juin 2011

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Touraine et du Poitou Société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social situé 18 rue Salvador Allende BP 307 86008 Poitiers - 399 780 097 RCS POITIERS - Société de courtage d'assurance inscrite au registre des intermédiaires en assurance sous le n° 07 023 896

Sommaire

Rapport d'activité	3
1. Contexte économique	3
2. Les faits marquants	3
3. L'activité commerciale	4
a. Collecte	4
b. Crédits	4
4. Les résultats financiers sociaux et consolidés	6
a. Résultats (comptes sociaux)	6
b. Bilan (comptes sociaux)	7
c. Comparaison des comptes sociaux et consolidés	8
5. Le dispositif de ratio prudentiel	10
6. Le dispositif de contrôle interne	10
a. Le contrôle permanent	10
b. La prévention et le contrôle des risques de non-conformité	11
c. Le contrôle périodique	11
7. Les facteurs de risque	12
a. Le risque de crédit et de contrepartie	12
b. Le risque de marché	16
c. Le risque de taux	18
d. Le risque de liquidité	18
e. Les risques opérationnels	21
8. Les certificats coopératifs d'investissement	22
a. L'évolution du nombre de titre	22
b. La valeur boursière	22
c. Le rendement du titre	22
d. Programme de rachat des CCI Touraine Poitou	22
9. Les perspectives	23
Comptes consolidés intermédiaires résumés	24
1. Compte de résultat	24
2. Gains ou pertes latents ou différés et résultat net	25
3. Bilan actif	26
4. Bilan passif	27
5. Tableau de variation des capitaux propres	28
6. Tableau des flux de trésorerie	29
7. Principes et Méthodes applicables dans le groupe, jugements et estimations utilisées	30
8. Périmètre de consolidation – parties liées	31
Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle Période du 1er janvier au 30 juin 2011	32
Déclaration de la personne physique responsable du rapport financier semestriel de la Caisse Régionale de Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou	33

1. Contexte économique

Au premier semestre, l'économie française a bien résisté dans une conjoncture difficile. Le premier semestre 2011 a été marqué par des signaux de fléchissement de l'activité dans les économies avancées. Cette évolution est liée notamment à la hausse des prix des matières premières importées qui pèse sur les coûts des entreprises et sur le pouvoir d'achat des consommateurs. Pour autant, la conjoncture française est restée bonne, avec :

- une croissance élevée de +1 % au premier trimestre (contre +0,6 % prévu) ;
- un taux de chômage de 9,2 % en France métropolitaine, en légère baisse par rapport au quatrième trimestre 2010 (-0,1 point) ;
- une production industrielle en croissance de +3 % contre une prévision de +1,6 %.

Le contexte de taux est encore favorable à la transformation mais l'écart taux courts/taux longs se réduit. En avril 2011, pour la première fois depuis trois ans, le taux d'intérêt directeur de la Banque centrale européenne a été relevé de +0,25 point, pour atteindre 1,25 %. La hausse a été confirmée début juillet quand ce taux est passé à 1,50 %. La BCE a réagi ainsi à l'accélération de l'inflation, qui a atteint +2,6% en mars. De façon prévisible, les taux courts ont suivi le mouvement haussier. L'EONIA a progressé au total de 99 points de base entre fin 2010 et mi juillet 2011.

L'évolution est plus contrastée sur les indices longs. Le TEC 10 a baissé de 5 points de base sur le premier semestre (3,39% en moyenne en juin 2011), après être passé par un maximum de + 27 points de base en avril 2011.

2. Les faits marquants

Afin de soutenir le groupe Crédit Agricole dans son développement, la Caisse Régionale a décidé de réinvestir la totalité du dividende perçu de la SAS Rue La Boétie, représentant le dividende versé par Crédit Agricole SA au titre de l'année 2010.

Par ailleurs, le Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou s'inscrit dans les perspectives définies par le nouveau Projet de Groupe dont la déclinaison pour les Caisses Régionales a été un moment fort au premier semestre. La Caisse Régionale a poursuivi son action de conquête de nouveaux clients avec un réel succès (11 708 clients conquis en six mois). Avec une progression de +29,5 %, la production de crédits habitat reste dynamique, en accompagnement de la politique de conquête dans un contexte où la multibancarisation est de plus en plus courante. Elle se prolonge par les actions d'intensification de la relation commerciale visant à positionner le Crédit agricole de la Touraine et du Poitou comme première banque de ses clients sur les trois métiers (banque, assurances, immobilier).

Le chiffre d'affaires dégagé par les activités immobilières a progressé de +18,1 % au premier semestre, porté principalement par les actions de recommandation de la filiale immobilière auprès des clients bancaires.

La construction d'un système d'information national pour les Caisses Régionales est en cours. Une fois en place, ce projet permettra de réaliser des gains rapides de productivité et de qualité de services.

Enfin, la Caisse Régionale a poursuivi sa politique de renforcement du provisionnement des créances douteuses. Le taux de couverture en capital est ainsi passé de 63,1 % à 65,4 % en six mois. Cette prudence est également étendue aux risques latents sur lesquels des provisions de passif ont été dotées à hauteur de 9 M€. Il en résulte une croissance forte du coût du risque qui s'établit à 26,6M€ (+21,04 %).

3. L'activité commerciale

a. Collecte

A fin juin 2011, l'encours de la collecte a progressé de + 4,5 % sur un an pour atteindre 11,1 milliards d'euros.

Au 30 avril 2011, la part de marché bancaire s'établit à 33,3 % confortant ainsi notre place de leader.

En structure, la situation de la collecte de la Caisse Régionale est la suivante :

- L'encours de collecte Crédit Agricole, à 6,7 milliards d'euros, progresse de + 6,8 % :
 - Le compartiment des Ressources Monétaires, composé des dépôts à vue et des ressources monétaires rémunérées (DAT, CDN), s'établit à 2,3 milliards d'euros. Il progresse de + 11,8 % grâce aux dépôts à terme dont l'encours est en croissance de + 36,7% sur un an grâce au succès de notre nouvelle gamme « Crescendo » qui permet de mieux rémunérer les placements des clients qui maintiennent ceux-ci sur de longues périodes.
 - Les livrets continuent de bénéficier de la forte dynamique du Livret A (+ 29,9 %). L'encours de l'ensemble des livrets atteint 2,0 milliard d'euros en progression de + 9,2 %.
 - Le compartiment épargne-logement a enregistré une nouvelle progression de + 3,3 % sur un an pour atteindre 1,6 milliard d'euros. Cette progression est tirée par le PEL.
 - Les autres produits bancaires (PEP, comptes à terme et emprunts CASA, ...) baissent de -3,2%.
- La collecte hors bilan, à 4,4 milliards d'euros, progresse de + 1,1 % :
 - La progression de l'ensemble des produits d'assurance-vie, dont l'encours atteint 3,8 milliards d'euros, est de + 3,9 %.
 - La faiblesse des taux monétaires continue de peser sur l'attractivité des OPCVM monétaires. Le total des OPCVM & SCPI détenus par nos clients, soit un encours de 0,6 milliard d'euros, baisse de - 13,9 %.

b. Crédits

L'encours de crédits, à 8,0 milliards d'euros à fin juin 2011, progresse sur un an de 487 millions d'euros, soit + 6,5 %.

Au 30 avril 2011, la Caisse Régionale détient 36,8 % du marché bancaire des crédits.

Les nouveaux crédits ont connu un net rebond sur le premier semestre 2011. Nous sommes leader sur le marché et nos réalisations, tous types de prêts

confondus, ont progressé de + 19,1% pour atteindre 961 millions d'euros. Cela traduit notre engagement dans le financement de l'économie locale.

Cette évolution est particulièrement marquée sur l'habitat puisque nos réalisations ont atteint 483 millions d'euros (+ 29,5 %).

Les réalisations des crédits à la consommation s'établissent à 80 millions d'euros, soit une progression de +11,6%.

Les encours des particuliers (3,7 milliards d'euros) progressent de + 9,0 %.

Nous continuons à soutenir l'investissement local tant par les réalisations de crédits à l'agriculture (96 millions d'euros), que par celles des crédits aux entreprises et aux professionnels (206 millions d'euros, crédit-bail inclus).

Tous types de crédits confondus, les encours de crédits aux agriculteurs (0,9 milliard d'euros) progressent de + 1,0 % et ceux aux professionnels et entreprises (2,5 milliards d'euros) de + 3,0 %.

Les réalisations de crédits aux collectivités s'élèvent à 96 millions d'euros au premier semestre 2011. Les encours (0,7 milliard d'euros) progressent de + 10,5%.

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2011	30/06/2010	<i>Évolution en %</i>
Encours de la collecte	11 133	10 658	+ 4,5 %
Encours des prêts	7 974	7 487	+ 6,5 %

4. Les résultats financiers sociaux et consolidés

a. Résultats (comptes sociaux)

Le compte de résultat, présenté ci-dessous, intègre les soldes intermédiaires de gestion, tels qu'ils sont définis par la profession bancaire, selon une norme diffusée par l'Association Française des Établissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement (AFECEI). Elle est retenue afin de donner une vision plus analytique du compte de résultat. Certains postes sont présentés en compensant les produits et charges de même nature (charges générales d'exploitation et autres postes concourant au résultat net).

Libellé <i>(en milliers d'euros)</i>	30/06/2011	30/06/2010	Evo. en %
Produits nets d'intérêts et revenus assimilés	100 786	98 409	2,42%
Produits nets de commissions	65 243	64 424	1,27%
Produits nets sur opérations financières	-207	-1 337	-84,52%
Autres produits nets d'exploitation	-670	-841	-20,33%
Produit net bancaire	165 152	160 655	2,80%
Frais de personnel	47 225	47 960	-1,53%
Autres frais administratifs	30 548	28 002	9,09%
Dotations aux amortissements	3 285	3 309	-0,73%
Résultat brut d'exploitation	84 094	81 384	3,33%
Coût du risque	-26 612	-21 986	21,04%
Résultat net sur Actifs immobilisés	-126	-2 434	94,82%
Dotations/reprises FRBG		0	
Résultat exceptionnel		0	
Charge fiscale	-20 225	-20 860	-3,04%
Résultat net	37 131	36 104	2,84%

Le produit net bancaire s'accroît de 2,80 % et s'établit à 165,2 M€ sur 6 mois grâce :

- au dynamisme de l'activité commerciale soutenue par une activité forte en crédits habitat ;
- au contexte de taux de marché encore favorable à la marge de transformation.

Les charges de fonctionnement (81,1 M€) sont maîtrisées (+ 2,3 %) malgré les impacts significatifs des charges liées au projet de système d'information national qui devraient permettre à terme d'importants gains de productivité et de service commercial.

La baisse des frais de personnel est liée à l'enregistrement en 2010 d'une provision qui n'a pas été reconduite en 2011, sur les charges (1,5M€) dans le cadre du projet Nice.

Le Résultat Brut d'Exploitation progresse de 3,33 % à 84,1 M€ conformément aux prévisions.

Les encours CDL sont en hausse de 4,9 M€ par rapport au 31/12/2010. Ils atteignent 232 M€ soit un taux de créances douteuses et litigieuses qui est stable : 2,89 % au 30/06/11 contre 2,90 % au 31/12/10.

Le coût du risque évolue sensiblement pour atteindre 26,6 millions d'euros. Cela résulte d'une politique de couverture prudente par les provisions des créances risquées (le taux a été porté de 63,1% fin 2010 à 65,4%) et des efforts de couvertures des risques latents (près de 9 M€ de dotations).

Le résultat net sur actifs immobilisés est en forte régression : il était constitué en juin 2010 d'une dotation aux provisions sur le titre Sacam International, holding commun aux caisses régionales et à Crédit Agricole SA qui détient les participations bancaires détenues à l'étranger.

Après paiement de l'impôt (20,2 M€), le résultat net social du premier semestre progresse de 2,84 % à 37,1 millions d'euros.

b. Bilan (comptes sociaux)

Structure de l'Actif (en pourcentage)

	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
Crédits clients	81,4	82,2	83,7
Trésorerie et Banques	7,4	6,6	4,9
Immobilisations et Titres	9,5	9,3	9,5
Comptes Encaissements et Régularisation	1,7	1,9	1,8
TOTAL	100,0	100,0	100,0

Le total du bilan progresse en un an de + 9,4 %. Il s'élève à 9,730 milliards d'euros au 30/06/2011.

Cette évolution s'explique notamment par la progression des encours crédits de 6,5 % depuis un an.

Le poste Trésorerie et banques correspond aux placements des excédents monétaires à vue et à terme, ainsi qu'aux encaisses en agence. Ce poste augmente de + 65,1 % depuis le 30/06/2010 en raison de placements effectués auprès de CAsa.

Le poste Immobilisations et titres (de participations et de placement) atteint 922 millions d'euros en augmentation de + 8,6 % depuis un an.

Les comptes d'encaissements et de régularisations sont en hausse de 3,1 % depuis le 30/06/2010.

Structure du Passif (en pourcentage)

	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
Opérations internes au Crédit Agricole	56,5	57,3	61,2
Comptes créditeurs de la clientèle	23,4	24,6	22,9
Comptes de tiers et divers	7,3	4,9	2,5
Provisions, FRBG et dettes subordonnées	1,3	1,5	1,5
Capitaux propres	11,5	11,7	12,0
TOTAL	100,0	100,0	100,0

Les opérations internes au Crédit Agricole sont relativement stables à 5,498 milliards d'euros puisqu'en un an leur évolution n'est que de + 1.1 %. Elles sont liées, d'une part, à l'évolution de la collecte clientèle centralisée à Crédit Agricole SA, et d'autre part, au refinancement des prêts effectués auprès de la clientèle.

Les comptes créditeurs auprès de la clientèle sont en hausse de + 11,8 % à 2,278 milliards d'euros (comptes à vues, dépôts à terme, bons de caisse et certificats de dépôts négociables).

Les provisions et dettes subordonnées sont en baisse de 3,4 % à 126 millions d'euros.

Les capitaux propres augmentent de 4,9% et s'élèvent au 30 juin 2011 à 1 117 M€ représentant une part de 11,5 % du bilan.

c. Comparaison des comptes sociaux et consolidés

Les principaux écarts entre le résultat net social et le résultat consolidé.

En application de l'instruction n° 91-06 de la Commission Bancaire, le Crédit Agricole a décidé d'établir, à compter du 30 juin 1997, des comptes consolidés. Ainsi, depuis cette date, la Caisse Régionale de la Touraine et du Poitou produit et publie des comptes consolidés qui intègrent les comptes de ses 64 Caisses Locales.

Le résultat consolidé est obtenu en consolidant le résultat de la Caisse Régionale avec ceux des Caisses locales affiliées et après les retraitements spécifiques liés aux normes de consolidation.

L'essentiel des retraitements provient de :

- l'élimination des opérations réciproques,
- de la comptabilisation de la situation fiscale latente,
- du retraitement des crédits-baux
- et de la mise en œuvre des normes IAS.

Comparaison synthétique des comptes sociaux et consolidés (en milliers d'Euros)

RESULTAT	Individuels 30/06/2011	Consolidés		Ecart en % Consolid/ Individuels	Evolution Consolid. 2011/2010
		30/06/2011	30/06/2010		
Produit Net Bancaire	165 152	166 871	162 591	1,0%	2,6%
Résultat Brut d'Exploitation	84 094	85 560	82 654	1,7%	3,5%
Coût du risque	26 612	26 612	21 986	0,0%	21,0%
Gains ou perte nets sur autres actifs	-126	-84	-1		
Charges Fiscales	20 225	18 332	19 024	-9,4%	-3,6%
Résultat Net	37 131	40 532	41 643	9,2%	-2,7%

BILAN	Individuels 30/06/2011	Consolidés		Ecart en %	
		30/06/2011	30/06/2010	Consolid/ Individuels	Consolid. 2011/2010
TOTAL BILAN	9 729 607	9 685 241	8 878 207	-0,5%	9,1%
CAPITAUX PROPRES	1 117 144	1 263 809	1 190 213	13,1%	6,2%

Du social au consolidé :

Le résultat :

Au-delà des évolutions constatées sur le résultat net social, l'essentiel des écarts provient des retraitements de consolidation et plus particulièrement de la situation fiscale latente.

Le bilan :

Les principaux retraitements au niveau du bilan concernent d'une part, l'annulation des opérations réciproques entre la Caisse Régionale et les Caisses locales, et d'autre part, le stock d'impôts différés.

L'évolution des fonds propres consolidés tient compte d'une valorisation à la juste valeur de la SAS Rue de la Boétie déterminée sur la base d'une convention de liquidité en vigueur depuis le 19 mars 2009, qui a pour vocation de régir toute éventuelle cession.

5. Le dispositif de ratio prudentiel

Le CRD

Selon le règlement 91.05, les établissements de crédit doivent présenter un ratio de solvabilité supérieur à 8 % (CRD : Capital Requirements Directive).

Au 30 juin 2011, le Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou satisfait à cette exigence avec un ratio de l'ordre de 12,7 %. Ce ratio est établi conformément aux nouveaux textes concernant la surveillance prudentielle Bâle 2.

	juin 2011 <i>(estimé)</i>	Déc 2010	juin 2010
CRD	12,7%	12,67 %	12,41 %

6. Le dispositif de contrôle interne

Dans le cadre des missions assignées au dispositif de contrôle interne :

- performance financière et protection contre les risques de pertes,
- connaissance exhaustive, précise et régulière des données nécessaires à la prise de décision et à la gestion des risques,
- conformité aux lois et règlements et aux normes internes, prévention et détection des fraudes et erreurs, exactitude, exhaustivité des enregistrements comptables et établissement en temps voulu d'informations comptables et financières fiables,

le Comité de Contrôle Interne sous l'égide du Directeur Général assure le pilotage du dispositif, à travers la coordination des trois fonctions de contrôle, à savoir :

- le contrôle Périodique (Audit-Inspection),
- le Contrôle Permanent,
- le Contrôle de la Conformité.

Le comité de contrôle interne s'est réuni quatre fois au 1er semestre 2011. Le Comité d'audit et le Conseil d'Administration ont été informés les 20 et 22/04/2011 par le Responsable du Contrôle Permanent de l'activité et des résultats du contrôle interne.

a. Le contrôle permanent

Les contrôles permanents sont réalisés au sein des services / unités / directions / métiers, sur la base des manuels de procédures qui décrivent les traitements à réaliser ainsi que les contrôles afférents. Ces contrôles portent notamment sur le respect des limites, de la politique "risque", des règles de délégation, sur la validation des opérations, leur correct dénouement, etc.

Le plan de contrôle est majoritairement décliné dans un seul outil (Scope) pour l'administration et le pilotage.

Il permet notamment de:

- coordonner le dispositif avec celui des risques opérationnels notamment en capitalisant sur la cartographie des ROP
- améliorer la mise en œuvre des actions correctrices et de leur suivi

Ce plan est revu périodiquement et il évolue notamment avec les préconisations issues des audits réalisés par le Contrôle périodique.

b. La prévention et le contrôle des risques de non-conformité

Au 1er semestre 2011, la poursuite de la prévention et du contrôle des risques de non-conformité aux lois, règlements et normes internes relatives notamment aux activités de services d'investissement, à la prévention du blanchiment de capitaux et la lutte contre le financement du terrorisme s'est traduite par la réalisation de contrôles documentés, grâce notamment à l'utilisation des outils de surveillance des opérations clients avec un suivi du dispositif par la Direction Générale en Comité de contrôle interne.

Dans la poursuite des travaux engagés en 2010, l'année 2011 est également consacrée à l'extension du champ d'analyse du nouvel outil traitant de la sécurité financière ainsi qu'à l'évolution des contrôles internes de conformité et à leur formalisation dans l'outil de suivi des contrôles internes.

c. Le contrôle périodique

Les missions d'audit se déroulent dans le cadre d'un plan pluriannuel basé sur une cartographie des risques. Les investigations du premier semestre 2011 ont concerné aussi bien des Agences que les Services du siège. L'Inspection Générale du Groupe Crédit Agricole a réalisé une mission d'audit dans le courant du premier semestre, elle intervient suite au changement de Directeur Général en juillet 2010. Cette intervention, à caractère monographique, a procédé au contrôle des risques et du fonctionnement de la Caisse Régionale (gouvernance, contrôle interne, risques de non-conformité, risques de crédit, et risques financiers).

Le diagnostic établi a été qualifié de convenable ce qui correspond à la 2^{ème} position sur une échelle à 4 positions.

Le dispositif de suivi des préconisations émises par les missions s'appuie sur un outil informatique dédié et a été actionné au cours du semestre.

7. Les facteurs de risque

a. Le risque de crédit et de contrepartie

Le risque de crédit résulte de l'incertitude quant à la possibilité ou la volonté des contreparties ou des clients de remplir leurs obligations et que celle-ci représente une valeur d'inventaire positive dans les livres de la Caisse régionale. L'engagement peut être constitué de prêts, garanties données ou engagements confirmés non utilisés.

La Caisse Régionale applique les exigences réglementaires du Comité de la Réglementation Bancaire, les règles internes du groupe Crédit Agricole et les recommandations du Comité de Bâle.

▪ Exposition maximale

(en milliers d'euros)	30.06.2011	31.12.2010
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat (hors titres à revenu variable et actifs représentatifs de contrats en unités de compte)	2 264	1 627
Instruments dérivés de couverture	32 038	36 026
Actifs disponibles à la vente (hors titres à revenu variable)	43 448	26 794
Prêts et créances sur les établissements de crédit (hors opérations internes)	3 062	631
Prêts et créances sur la clientèle	7 959 388	7 712 192
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	233 698	208 366
Exposition des engagements de bilan (nets de dépréciations)	8 273 898	7 985 636
Engagements de financement donnés	1 289 259	1 291 428
Engagements de garantie financière donnés	227 295	224 907
Provisions - Engagements par signature	-593	-593
Exposition des engagements hors bilan (nets de provisions)	1 515 961	1 515 742
TOTAL EXPOSITION NETTE	9 789 859	9 501 378

▪ Principales évolutions en terme d'objectifs et de politique :

Le Conseil d'Administration définit la politique de maîtrise du risque de crédit et les règles acceptables pour la Caisse Régionale Touraine Poitou.

Un suivi spécifique est dédié au déploiement du dispositif Bâle II et au rapprochement comptable des applicatifs.

Le respect de la mise en œuvre de la Politique Crédit et du bon fonctionnement du dispositif d'octroi et de surveillance des risques crédits entre dans le périmètre de contrôle de la Caisse Régionale. Ce dispositif de contrôle est directement rattaché au Directeur Général.

▪ Instances Gestionnaires :

Les comités des risques

Sous la responsabilité du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint, ces comités sont composés des Directeurs de Marché, du Directeur Finances et Risques, des chefs de service Financement, Contentieux et Contrôle Permanent.

Les Comités des risques examinent l'évolution des risques de la Caisse Régionale, prennent en charge la revue de portefeuille des dossiers risqués, avec éventuelle décision de passage en CDL et de provisionnement. Ils intègrent l'analyse des données Bâle II : validation des entrées en défaut à dire d'expert, dégradations de cotation, notation des clients par les outils nationaux. Ils

définissent aussi des évolutions de procédures nécessaires à une amélioration de la maîtrise des risques.

Le recouvrement amiable

A partir de la connaissance d'un incident, le recouvrement amiable, rythmé par des délais prédéfinis est pris en charge par le réseau des Agences de proximité ou les Agences Entreprises.

En fonction d'un système général approuvé par le Bureau du Conseil, la Direction Générale définit une procédure adaptée à chaque marché et la met en œuvre.

La Direction Finances et Risques est associée au recouvrement de toutes créances supérieures à 750 € dès lors que le retard est supérieur à 51 jours, excepté :

- s'il y a plan d'apurement contractualisé par toute forme d'écrit et dont les échéances sont respectées,
- si le comité des risques en décide autrement à partir d'un dossier argumenté
- lorsque, dans le cadre d'un projet immobilier, la Direction des Marchés Spécialisés propose un plan de régularisation approuvé par le Bureau du Conseil.

▪ **Mesures de risques Globales : critères « Bâle2 »**

Situation à Juin 2011							<i>en millions d'€uros</i>
	EAD	% EAD	EL	% EL	RWA	RWA/EAD en %	
RETAIL (Banque de Détail)							
Créances saines	6 775	97%	23	14%	1 120	17%	
Créances en défaut	217	3%	147	86%			
Total Retail	6 992	100%	170	100%	1 120	16%	
CORPORATE (Grande Clientèle)							
Créances saines	2 073	96%	20	41%	1 213	59%	
Créances en défaut	80	4%	29	59%			
Total Corporate	2 153	100%	49	100%	1 213	56%	

Créances saines	8 848	97%	43	20%	2 332	26%
Créances en défaut	297	3%	176	80%	-	
Total Bâle2	9145	100%	219	100%	2 332	26%

Source Arcade V4

EAD : Exposition au moment du défaut

EL : Montant de la perte attendue (Expected Loss)

▪ **Réduction du risque de crédit : garanties reçues et sûretés**

Conformément au principe mise ouvre par le groupe Crédit Agricole dans le cadre de la réglementation Bâle 2, la Caisse Régionale prend en compte les sûretés réelles ou personnelles en tant que technique de réduction du risque.

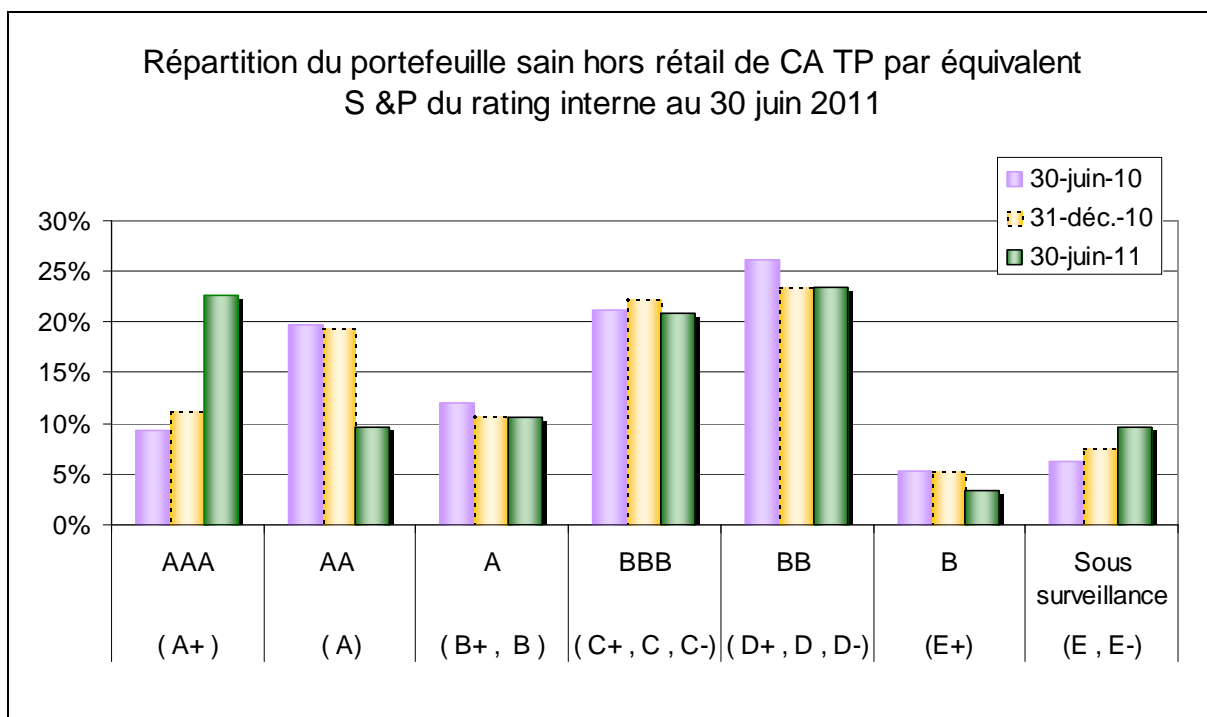
La Caisse Régionale valorise ces garanties conformément aux règles en vigueur dans le groupe

▪ **Analyse des encours par notation interne**

La politique de notation interne couvre 99 % de l'ensemble du portefeuille « Corporate » (entreprises, banques et institution financière, Administrations et Collectivités publiques).

Le périmètre ventilé dans le graphique ci-après correspond aux engagements accordés à ses clients sains hors banque de détail.

La répartition par rating présentée en équivalent notation Standard & Poors est la suivante :



▪ Politique de dépréciation et couverture des risques

La constitution de provisions pour risque de contrepartie est déterminée sur la base d'un examen individuel des créances (provisions pour créances douteuses).

La Caisse Régionale se doit de constituer des provisions à hauteur des pertes probables relatives à des créances non dépréciées sur base individuelle.

Les différents types de provisions sont les suivants :

- Provisions sur créances douteuses

Provisions individualisées portant sur des créances comptables identifiées comme douteuses.

- Provisions sur créances non douteuses

Provisions collectives portant sur des créances sensibles, calculées à partir des modèles Bâle II ou portant sur des secteurs sensibles (provisions sectorielles ou filières).

Segment GR (Marché Bâle II)	Encours Bruts	Dont encours douteux Non compromis	Dont encours douteux compromis	Dépréciations	Taux de couverture encours dépréciés
Banque de Détail	6 306	64	111	175	60%
Grande Clientèle	1 653	24	30	54	78%
TOTAL	7 959	87	141	228	64%

Sources : Arcade V4
en millions d'€uros

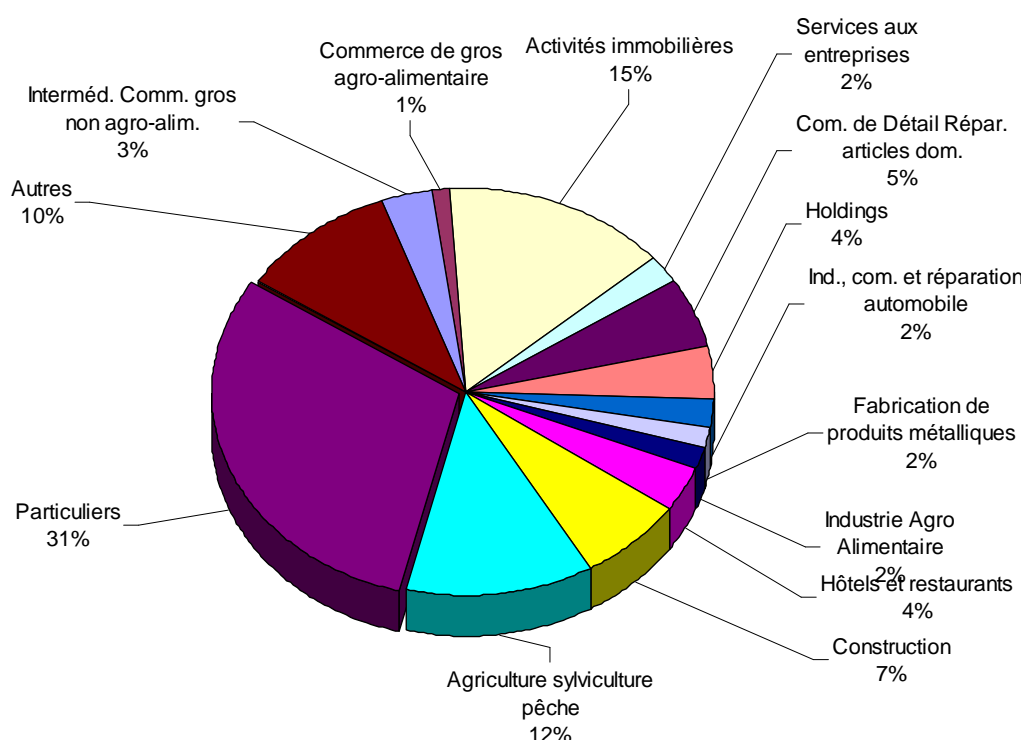
▪ **Provisions sur créances non douteuses**

(en millions d'Euros)	Juin-11	Déc-10	Juin-10	Dotation 2011
Provisions collectives Bâle II et sur encours	68,7	60,3	51,7	8,4
Provisions filières	18,8	18,8	19,2	0
Total	87,5	79,1	70,9	8,4

Ces provisions concernent, d'une part, certaines filières économiques spécifiques (agricoles ou professionnels de l'immobilier) et d'autre part, des dotations basées sur les modèles de notation Bâle II de la banque de détail et des entreprises.

▪ **Diversification du portefeuille par filière d'activité économique**

Ventilation des encours Bâle II et impact EL (perte attendue) situation au 30/06/2011



▪ **Coût du risque**

Le coût du risque augmente en juin 2011 par rapport à juin 2010 suite à un réajustement du niveau de provisionnement des créances affectées et collectives.

Détail	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
Créances douteuses	18 326	24 196	14 938
Risques sur encours crédit	8 437	15 431	7 193
Autres risques et charges	-152	0	-145
Provisions titres douteux	0	0	0
Autres éléments actif circulant	0	0	0
Total coût du risque	26 611	39 627	21 986

b. Le risque de marché

Le risque de marché représente le risque d'incidences négatives sur le compte de résultat ou sur le bilan, de fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres de marchés notamment : les taux d'intérêts, les taux de change, le cours des actions, le prix des matières premières, ainsi que de leur volatilité implicite.

Exposition au risque :

La Caisse Régionale est exposée au risque de marché sur les éléments de son portefeuille de titres et de dérivés lorsque ces instruments sont comptabilisés en juste valeur (au prix de marché).

On distingue comptablement le Trading book et le Banking book. La variation de juste valeur du Trading book se traduit par un impact sur le résultat. La variation de juste valeur du Banking book se traduit par un impact sur les fonds propres.

La Caisse Régionale ne détient pas de Trading book et son Banking book est constitué de titres de participation, de titres d'investissement et de titres de placement.

Concernant les titres de participation, la juste valeur par fonds propres est de 444,2 M€, les moins values latentes s'élèvent à 8,1 M€.

La juste valeur par fonds propres sur les titres de placement est de 84,6 M€, les plus-values latentes s'élèvent à 8.8 M€ (valeur brute avant impôt différé).

Globalement la Caisse Régionale vise à maîtriser son risque de marché par le respect des limites qu'elle s'est fixée.

L'encadrement des risques de marchés de la Caisse Régionale repose sur la combinaison de trois indicateurs de risque, donnant lieu à encadrement par des limites et/ou seuils d'alerte : la Value at Risk, les scénarii de stress et les indicateurs complémentaires (sensibilité aux facteurs de risques).

La Value at Risk (VaR)

La VaR peut être définie comme étant la perte potentielle maximale que peut subir un portefeuille en cas de mouvements défavorables des paramètres de marché, sur un horizon de temps et pour un intervalle de confiance donnés.

Sur son portefeuille de titres, la Caisse régionale, conformément aux standards du groupe, retient un intervalle de confiance de 99% et un horizon de temps de 1 mois.

Actuellement, la méthodologie de calcul retenue est une VaR paramétrique (outil développé par la recherche d'Amundi).

Exposition par facteur de risque :

En M€	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
Monétaire	1,1	1,0	1,1
Monétaire dynamique	0,0	0,0	0,0
Obligations	20,1	12,4	2,8
Convertible	0,0	0,0	0,0
Actions (y compris FCPR)	55,4	42,7	34,1
Gestion alternative	8,0	10,8	13,6
Total du portefeuille de placement (juste valeur)	84,6	66,9	51,6
VaR	6,3	5,4	5,3

Les stress scénarii

La Caisse Régionale calcule également une sensibilité par facteur de risque qui se mesure au travers du scénario stress utilisé par le Groupe (Actions et fonds de capital risque : -35% ; Alternatif : -10% ; Monétaire dynamique : - 2,5% ; Taux : +250 bps). Ces nouveaux taux ont été relevés depuis le 31/12/2010 afin notamment de prendre en compte les variations des paramètres de marchés survenues lors des crises récentes (subprime / faillite de Lehman / dettes souveraines).

Ce scénario complète la mesure en VaR, qui ne permet pas d'appréhender de façon satisfaisante l'impact de conditions extrêmes de marchés compte tenu de la composition du portefeuille essentiellement composé de titres d'investissement.

	30 juin 2011	31 décembre 2010	30 juin 2010
Perte potentielle (selon scénario stress)	19,4 M€ (*)	11,5 M€	7,8 M€

Ce scénario stress au 30 juin 2011 indiquait une perte potentielle de 19,4 M€.

(*) La variation de 11.6M€ entre le 30 juin 2010 et le 30 juin 2011 s'explique par le fait de passer de - 20% à - 35% sur la partie Actions et fonds de capital risque et de + 200 bps à + 250 bps sur la partie Taux.

Les indicateurs complémentaires :

La volatilité brute globale du portefeuille de titres de placements, sur un horizon de trois ans, s'élevait à 15,2% au 31 mai 2011, contre 16.9% au 31 décembre 2010 (en baisse en raison de la volatilité des marchés et d'une dominante action du portefeuille).

La Caisse Régionale s'est fixée une limite de volatilité « ex ante » (volatilité prenant en compte les corrélations entre les OPCVM) de 5% sur le compartiment alternatif. Au 31 mai 2011 celle-ci s'établissait à 4.3%. Le compartiment alternatif est constitué principalement de lignes en cours de cessions.

La Caisse Régionale gère également sur son portefeuille de titres comptabilisés en juste valeur un dispositif d'alerte pour encadrer le risque.

Les seuils d'alerte validés par le Conseil d'Administration sont les suivants :

- Alerte de perte globale 1% maxi des fonds propres (soit 11 M€ en 2011).
- Alerte par facteur de risque :
 - Perte maxi 0.5% des fonds propres (soit 5,5 M€ en 2011) sur les classes d'actifs obligataires et alternatifs ;
 - Perte maxi 0.5% des fonds propres (soit 5,5 M€ en 2011) sur les classes d'actifs actions et diversifiés.

Aucune alerte n'a été déclenchée durant le premier semestre 2011.

c. Le risque de taux

L'analyse du risque de taux mesure l'impact sur le PNB de la caisse régionale d'une variation de taux. Les Gaps mis en évidence par l'analyse résultent d'un déséquilibre quant à la nature de taux ou l'échéancier entre l'actif et le passif.

Evolution de la gestion du risque de taux :

- De nouvelles limites du risque de taux ont été décidées en Comité Financier du 31 mai 2011 et validées par le Conseil d'Administration du 24 juin 2011. Ces limites sont revues chaque année.

Analyse à fin mars 2011 :

Sur la dernière analyse disponible à fin mars 2011, nous constatons que :

- Le gap synthétique (taux fixe + % Inflation) traduit un excédent d'actifs TF (risque à la hausse des taux) en année 1 qui porte sur 358 M€. Sur les années 2 et 3, il montre un déficit d'actifs TF (risque à la baisse des taux) respectivement de 110 et 157 M€. Sur les autres années, le risque est relativement faible voire nul.
- Par rapport au trimestre précédent l'excédent d'actif TF de l'année 1 s'est réduit de 172 M€ sous l'effet de la production de ressources TF issus du refinancement (emprunts TF) et de l'activité (collecte DAV et DAT).
- La CR est exposée favorablement à la situation de taux actuelle grâce à une position transformatrice mesurée qui lui permet de générer du PNB financier tout en restant relativement protégée contre une hausse des taux. Le Comité Financier a décidé de ne pas réduire cette exposition.

d. Le risque de liquidité

Le risque de liquidité et de financement désigne la possibilité de subir une perte si l'entreprise n'est pas en mesure de respecter ses engagements financiers en temps opportun et à des prix raisonnables lorsqu'ils arrivent à échéance.

Ces engagements comprennent notamment les obligations envers les déposants et les fournisseurs, ainsi que les engagements au titre d'emprunts et de placements.

Le risque de liquidité se matérialise lorsque la Caisse Régionale ne dispose pas des ressources suffisantes pour adosser ses emplois.

i. Objectifs et politique

La politique de gestion de la Caisse Régionale de la Touraine et du Poitou repose sur l'adossement global des ressources aux actifs à financer en capitaux et en durées. Elle se concrétise, d'une part, par une politique de collecte clientèle et, d'autre part, par une politique de refinancement auprès :

- de Crédit Agricole S.A.. La Caisse Régionale a la possibilité de se refinancer à taux de marché auprès de Crédit Agricole SA sous plusieurs formes : compte courant de trésorerie, emprunts en blanc (de 1 semaine à 10 ans), avances globales (dans la limite de 50% des prêts MLT).
- du marché interbancaire. La Caisse Régionale émet depuis 2010 des titres de créances négociables sur le marché interbancaire (conformément à son programme d'émission déposé auprès de la Banque de France).

ii. Gestion du risque de liquidité

Les normes du système de gestion et d'encadrement du risque de liquidité du Groupe Crédit Agricole sont définies dans une convention entre CAsa et chaque entité du groupe, qui définit les principes, règles et recommandations

Elles prévoient :

- Un encadrement du risque de liquidité court terme en rapport avec une capacité de résistance à 3 scénarios de crise (systémique, idiosyncratique c'est-à-dire spécifique à l'établissement et global).
Cet encadrement s'exprime au travers d'une limite sur le volume du refinancement court terme et d'une limite sur sa structure en terme de durée minimale ;
- Un encadrement du risque de liquidité long terme avec une limite :
 - sur la concentration de l'échéancier du refinancement long terme
 - et une limite sur le risque de transformation exprimée sous forme d'une limite de sensibilité du PNB au risque de variation de prix de la liquidité long terme ;
- Un encadrement des modalités de replacements auprès de Crédit Agricole S.A. ;
- Des principes d'organisation et de gouvernance.

Dans l'attente de l'homologation par l'Autorité de Contrôle Prudentiel, les Caisses régionales restent soumises au sens de la réglementation bancaire au respect de l'approche standard du risque de liquidité au travers du coefficient de liquidité dont les modalités de calcul ont été amendées par l'arrêté ministériel du 5 mai 2009 et sont entrées en vigueur en juin 2010.

La situation de liquidité de la Caisse Régionale a fait l'objet de présentations régulières en Comité Financier en 2011 ainsi qu'au Conseil d'Administration en 2011.

iii. Coefficient réglementaire de liquidité

La limite réglementaire du coefficient de liquidité à un mois est de 100 %.

En juin 2010, l'arrêté ministériel du 5 mai 2009 a imposé un nouveau calcul du coefficient de liquidité plus contraignant pour les Caisses Régionales.

A cette occasion, Casa a augmenté les possibilités d'accords de refinancement des Caisses Régionales. La Caisse Régionale Touraine Poitou a bénéficié d'accord de refinancement sur le premier semestre 2011 à hauteur de 629 M€ lui permettant de réduire ses besoins d'emprunts monétaires et donc d'optimiser la gestion de son ratio.

Au 30 juin 2011, le ratio de liquidité CT s'établit à 146 % contre 137 % au 31/12/2010.

	juin 2011	mai 2011	avr 2011	mars 2011	fév 2011	janv 2011	déc 2010	juin 2010
COEFFICIENT DE LIQUIDITE	146%	166%	181%	163%	171%	137%	137%	149%

iv. Suivi de la liquidité Court Terme

➤ Principe :

Le calibrage de la limite CT est défini de façon à permettre à chaque entité du groupe de résister à un environnement de liquidité très dégradé (stress-scénarios) sur une période allant jusqu'à une année. Cette résistance est mesurée en projetant sur l'horizon d'une année les sorties et les entrées ou réserves de « cash » prévues :

- la composante « entrée de cash » intègre principalement les actifs mobilisables auprès de la Banque Centrale Européenne (BCE), les actifs cessibles des portefeuilles titres et la part des refinancements qui sont considérés comme pouvant être renouvelés dans une situation de stress.

- la composante « sortie de cash » intègre principalement les refinancements de marché CT et MLT arrivant à échéance dans l'année ainsi que les besoins de refinancements additionnels nécessaires à l'activité commerciale.

La limite globale de liquidité CT est revue deux fois par an.

Cette limite CT correspond au montant maximum de refinancement devant être constaté en fin de mois « normal » en matière de saisonnalité de solde des dépôts à vue.

La centralisation de ces informations est réalisée via l'utilitaire PELICAN chaque mois.

➤ **Contrainte sur les maturités des refinancements court terme :**

La structure du refinancement court terme ne doit pas être concentrée sur les échéances les plus courtes. Dans ce but le système d'encadrement de la liquidité impose une structure minimale sur l'utilisation de la limite CT.

Le dépassement de la limite CT entraîne une alerte et une éventuelle facturation de liquidité au coût équivalent à celle du déficit moyen terme.

➤ **Suivi de la consommation CATP :**

La Caisse Régionale a mis en place un outil de prévision de la trésorerie au jour le jour.

Il lui permet d'adapter le profil de son refinancement en fonction :

- des capacités de tirage sur son compte courant de trésorerie à Casa,
- du profil de son endettement CT
- des prévisions de sa limite CT

La Caisse Régionale a recherché à optimiser la consommation de sa limite d'endettement à court terme afin de profiter des niveaux bas des taux à court terme en 2010.

Aucun dépassement de cette limite CT n'a été constaté au premier semestre 2011.

<i>Fin de mois</i>	juin-2011	mai-2011	avr.-2011	mars-2011	févr.-2011	janv.-2011	déc.-2010	juin-2010
Limite CT	848	848	848	848	848	848	573	753
Consommation	652	590	541	715	702	795	592	401
<i>% de Consom.</i>	76,9%	69,6%	63,8%	84,3%	82,8%	93,8%	103,3%	53,3%
<i>Disponible</i>	196	258	307	133	146	53	-19	352

v. Suivi de la liquidité Moyen et Long Terme

La volonté de CAsa est d'ajuster le profil de refinancement moyen long terme de sorte à garantir durablement la couverture des besoins en liquidité MLT, avec prise en compte de la capacité d'accès au marché (risque de concentration) et de l'impact de variation des spreads (risque de prix ou de transformation).

➤ **Maîtrise des concentrations d'échéances**

Le risque de concentration d'échéances (risque d'illiquidité à MLT) est le risque de ne pas pouvoir lever sur les marchés le montant nécessaire au renouvellement des refinancements ou de lever à de mauvaises conditions.

Il s'agit de maîtriser un risque d'illiquidité à moyen terme.

- *Limite :*

Compte tenu des besoins du Groupe et de ses capacités de refinancement sur le marché, le Groupe se finance actuellement à 5 ans. Cette durée a été traduite en

une limite de tombées de dettes à long et moyen terme à 5% des encours de crédits par an, soit 2,5% par semestre voire moins sur les périodes les plus stressées.

- *Mesure :*

Au 30/06/2011, la Caisse Régionale respecte l'ensemble des limites de concentrations.

➤ **Maîtrise du risque de prix (risque de transformation)**

Le risque de transformation en liquidité est le risque d'une hausse du prix (« spread ») de la liquidité sur le PNB d'une banque.

L'objectif est de mesurer l'exposition d'une banque par rapport à une hausse du prix (« spread ») de la liquidité ayant un impact sur son PNB. Ceci revient à mesurer le gap de liquidité à moyen et long terme.

- Limite :

Le choc appliqué à l'impasse long terme nette correspond à la différence entre le niveau des spreads de liquidité constatés à la date de calcul et des spreads de liquidité constatés en 2008.

CASA, en tant qu'organe central, recommande de limiter ce risque à 7,5 % du PNB. Le Conseil d'Administration de la Caisse Régionale a validé le niveau de cette limite.

- *Mesure :*

Au 30/06/2011, la Caisse Régionale respecte sur l'ensemble des maturités la limite de prix établit à 7,50 % de son PNB.

e. Les risques opérationnels

Conformément à la réglementation Bâle II, la Caisse Régionale de la Touraine et du Poitou a instauré un dispositif de maîtrise des risques opérationnels.

Le risque opérationnel correspond au risque de perte résultant de l'inadéquation ou de la défaillance des processus internes, des personnes, des systèmes ou d'évènements extérieurs, risque juridique inclus mais risques stratégique et de réputation exclus.

- *Cartographie des risques*

Un nouvel outil de technologie « html » est disponible depuis fin 2009 (suite à l'injonction de la Commission Bancaire). Cet outil est accessible via la plateforme RCP supportant déjà l'outil de contrôle interne « SCOPE ».

La révision 2010 a été réalisée et livrée chez CASA le 31 mars 2011 (via ce nouvel outil « Europa »).

- *Collecte des incidents et conséquences financières*

Principaux risques collectés :

Ils portent principalement sur :

- le domaine Crédit (risques opérationnels frontières),
- le domaine des Moyens de paiement qui est néanmoins en baisse sur les fraudes monétiques.

Risques graves :

Les incidents d'un coût > 50 K€ (hors risque frontière crédit) doivent faire l'objet d'une analyse afin de déterminer s'il s'agit d'incidents graves à remonter immédiatement via une fiche d'alerte : 1 incident RH a fait l'objet d'une analyse au cours du semestre sans déclencher d'alerte.

- *Analyse des Scénarii majeurs :*

La révision vient de démarrer et sera livrée chez CASA pour le 1^{er} septembre.

Le périmètre d'analyse validé pour 2011 concerne 15 scénarii. Les 3 scénarii exclus ont été justifiés.

Le support de contrôle interne mis en place dans SCOPE en 2010 sur la déclaration des risques opérationnels (exhaustivité et mise à jour des incidents) est fourni chaque trimestre par le Manager des Risques Opérationnels.

8. Les certificats coopératifs d'investissement

a. L'évolution du nombre de titre

Au 1er janvier 2011, le capital de la Caisse Régionale du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou est composé, entre autres, de 1 258 158 Certificats Coopératifs d'Investissement (CCI).

Le nombre de CCI à fin juin 2011 est toujours de 1 258 158 car :

- L'Assemblée Générale Ordinaire du 25 mars 2011 n'a pas offert la possibilité à chaque titulaire de Certificats Coopératifs d'Investissements d'opter pour le paiement du dividende en CCI.
- La Caisse Régionale n'a pas annulé de CCI au cours du premier semestre 2011.

b. La valeur boursière

Après la baisse de 3.63 % enregistrée en 2010, le cours du CCI a enregistré au 1^{er} semestre 2011 une hausse de 1.33 % pour s'établir à 54.10 euros à fin juin.

Le volume annuel des transactions (de juillet 2010 à juin 2011) a été de 129 669 titres échangés soit, en moyenne, 501 titres par séance.

Sur le cours de clôture de 54.10 euros, la capitalisation boursière du Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou (CCI, CCA et parts sociales compris) s'établit à 352 millions d'euros, soit 5,44 fois le résultat 2010.

c. Le rendement du titre

Au titre de l'exercice 2010, l'Assemblée Générale a validé le règlement d'un dividende de 3,10 euros. Cette rémunération assure aux CCI un rendement net de 5,8 % sur le cours au 31/12/2010. Le bénéfice net par titre est de 9,95 euros au lieu de 9.6 euros en 2009.

La distribution du dividende a été réalisée le 19 mai 2011.

d. Programme de rachat des CCI Touraine Poitou

L'Assemblée générale du 25 mars 2011 a validé la reconduction du programme de rachat sur ses propres CCI.

Il est destiné à permettre à la Caisse Régionale d'opérer en bourse ou hors marché sur ses CCI en vue de toute affectation permise ou qui viendrait à être permise par la loi ou la réglementation en vigueur. En particulier, la Caisse Régionale pourra utiliser la présente autorisation en vue :

- d'assurer l'animation du marché des CCI par un prestataire de services d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI
- de procéder à l'annulation des CCI acquis.

	OBJECTIF ANIMATION	OBJECTIF ANNULATION	<i>Cumul</i>
Nbre de CCI détenus au 31/12/2010	15 350	6 618	21 968
Nbre de CCI acquis en 2011	3 775	10 416	14 191
Cours moyen des titres acquis en 2011	56.28 €	57.26 €	57,00 €
Nbre de CCI vendus en 2011	4 293		4 293
Cours moyen des titres vendus en 2011	57.53 €		57.53 €
Nbre de CCI annulés en 2011		0	0,00 €
Nbre de CCI détenus au 30/06/2011	14 832	17 034	31 866
Cours moyen des titres détenus au 30/06/2011	54.00 €	56.00 €	55.07 €
Valeur comptable des CCI détenus au 30/06/2011	800 998.75 €	953 871.26 €	1 754 870.01 €
Pourcentage de détention au 30/06/2011	1,2%	1.4%	2.5%

9. Les perspectives

Banque coopérative et mutualiste, forte de ses 1502 salariés, 874 administrateurs, appuyée sur 131 points de vente, la Caisse Régionale progresse sur ses trois métiers de la banque, de l'assurance et de l'immobilier. Elle engagera au second semestre une actualisation de son plan à moyen terme pour continuer de faire la différence pour la Touraine et le Poitou.

Comptes consolidés intermédiaires résumés

1. Compte de résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
Intérêts et produits assimilés	3.1	189 546	382 642	199 000
Intérêts et charges assimilées	3.1	-104 168	-217 130	-116 104
Commissions (produits)	3.2	77 458	147 954	75 986
Commissions (charges)	3.2	-9 364	-19 917	-9 799
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3.3	-49	-2 157	-2509
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	3.4	14 259	15 038	14 655
Produits des autres activités	3.5	1 770	6 998	3 315
Charges des autres activités	3.5	-2 581	-6 504	-1 953
PRODUIT NET BANCAIRE		166 871	306 924	162 591
Charges générales d'exploitation	3.6	-78 131	-152 710	-76 762
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	3.7	-3 180	-6 958	-3 175
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		85 560	147 256	82 654
Coût du risque	3.8	-26 612	-40 369	-21 986
RESULTAT D'EXPLOITATION		58 948	106 887	60 668
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence				
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3.9	-84	-52	-1
Variations de valeur des écarts d'acquisition				
RESULTAT AVANT IMPOT		58 864	106 835	60 667
Impôts sur les bénéfices	3.10	-18 332	-32 987	-19 024
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession				
RESULTAT NET		40 532	73 848	41 643
Intérêts minoritaires				
RESULTAT NET – PART DU GROUPE		40 532	73 848	41 643

2. Gains ou pertes latents ou différés et résultat net

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2011	31/12/2010	30/06/2010
Ecarts de conversion				
Actifs disponibles à la vente		625	(4 478)	(7 860)
Instruments dérivés de couverture				
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du Groupe, hors entités mises en équivalence		625	(4 478)	(7 860)
QP gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entités mises en équivalence (1)		-	-	-
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du Groupe	3.11	625	(4 478)	(7 860)
Résultat net part du groupe		40 532	73 848	41 643
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du groupe		41 157	69 370	33 783
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part des minoritaires				
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		41 157	69 370	33 783

(1) Les montants sont présentés net d'impôts.

3. Bilan actif

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2011	31/12/2010
Caisse, banques centrales		33 390	46 367
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	2 264	1 627
Instruments dérivés de couverture		32 038	36 026
Actifs financiers disponibles à la vente	5.2 - 5.4	530 740	513 712
Prêts et créances sur les établissements de crédit	5.3 - 5.4	683 496	565 714
Prêts et créances sur la clientèle	5.3 - 5.4	7 959 388	7 712 192
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		-1 093	-3 598
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance		233 698	208 366
Actifs d'impôts courants et différés		33 721	51 382
Comptes de régularisation et actifs divers		132 862	149 253
Actifs non courants destinés à être cédés			
Participations dans les entreprises mises en équivalence			
Immeubles de placement			
Immobilisations corporelles	5.8	44 642	46 810
Immobilisations incorporelles	5.8	95	94
Écarts d'acquisition			
TOTAL DE L'ACTIF		9 685 241	9 327 945

4. Bilan passif

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	30/06/2011	31/12/2010
Banques centrales			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1	7 418	7 672
Instruments dérivés de couverture		33 192	35 960
Dettes envers les établissements de crédit	5.5	5 397 822	5 276 422
Dettes envers la clientèle	5.5	2 273 797	2 296 985
Dettes représentées par un titre	5.6	545 878	256 619
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux			
Passifs d'impôts courants et différés		191	40 262
Comptes de régularisation et passifs divers		139 240	163 231
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			
Provisions techniques des contrats d'assurance			
Provisions	5.9	23 894	23 258
Dettes subordonnées			
TOTAL DETTES		8 421 432	8 100 409
CAPITAUX PROPRES		1 263 809	1 227 536
Capitaux propres - part du Groupe		1 263 809	1 227 536
Capital et réserves liées		383 105	375 513
Réserves consolidées		843 134	781 762
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		-2 962	-3 587
Résultat de l'exercice		40 532	73 848
Intérêts minoritaires			
TOTAL DU PASSIF		9 685 241	9 327 945

5. Tableau de variation des capitaux propres

	Capital et réserves liées			Capital et réserves consolidées part du Groupe	Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Résultat net part du groupe	Total des capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part des minoritaires	Total des capitaux propres consolidés
	Capital	Primes et Réserves consolidées (1)	Elimination des titres auto-détenus						
<i>(en milliers d'Euros)</i>									
Capitaux propres au 1er janvier 2010	159 671	205 696		794 295	778		1 160 440		1 160 440
Augmentation de capital	8 917						8 917		8 917
Variation des titres auto détenus	-983						-983		-983
Dividendes versés au 1er semestre 2010				-12 057			-12 057		-12 057
Dividendes reçus des CR et filiales				0			0		0
Effet des acquisitions / cessions sur les minoritaires				0			0		0
Mouvements liés aux paiements en action				0			0		0
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	7 934	0	0	-12 057	0	0	-4 123	0	-4 123
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	0	-7 860	0	-7 860	0	-7 860
Quote-part dans les variations de CP des entreprises associées mises en équivalence				0			0		0
Résultat du 1er semestre 2010				0		41 643	41 643		41 643
Autres variations				0			0		0
Capitaux propres au 30 juin 2010	167 605	205 696	0	782 238	-7 082	41 643	1 190 100	0	1 190 100
Augmentation de capital (Parts Sociales des Caisses Locales)	2 369	-1 549		-476			-476		-476
Variation des titres auto détenus (Rachat de CCI)	1 392			0			0		0
Dividendes reçus des CR et filiales				0			0		0
Effet des acquisitions / cessions sur les minoritaires				0			0		0
Mouvements liés aux paiements en actions				0			0		0
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	3 761	-1 549	0	-476	0	0	1 736	0	-476
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	0	3 495	0	3 495	0	3 495
Quote-part dans les variations de CP des entreprises associées mises en équivalence				0			0		0
Résultat du 2ème semestre 2010				0		32 205	32 205		32 205
Autres variations				0			0		0
Capitaux propres au 31 décembre 2010	171 366	204 147	0	781 762	-3 587	73 848	1 227 536	0	1 227 536
Affectation du résultat 2010				73 848		-73 848	0		0
Capitaux propres au 1er janvier 2011	171 366	204 147	0	855 610	-3 587	0	1 227 536	0	1 227 536
Augmentation de capital	8 128						8 128		8 128
Variation des titres auto détenus	-536						-536		-536
Dividendes versés au 1er semestre 2011				-12 476			-12 476		-12 476
Dividendes reçus des CR et filiales				0			0		0
Effet des acquisitions / cessions sur les minoritaires				0			0		0
Mouvements liés aux paiements en action				0			0		0
Mouvements liés aux opérations avec les actionnaires	7 592	0	0	-12 476	0	0	-4 884	0	-4 884
Variation des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	0	0	0	0	625	0	625	0	625
Quote-part dans les variations de CP des entreprises associées mises en équivalence				0			0		0
Résultat au 30/06/2011				0		40 532	40 532		40 532
Autres variations				0			0		0
Capitaux propres au 30 juin 2010	178 958	204 147	0	843 134	-2 962	40 532	1 263 809	0	1 263 809

(1) : Réserves consolidées avant élimination des titres d'auto-contrôle

6. Tableau des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	1er semestre 2011	1er semestre 2010	2010
Résultat avant impôts	58 864	60 667	106 835
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	3 180	3 175	6 958
Dépréciations des écarts d'acquisition et des autres immobilisations			
Dotations nettes aux dépréciations et aux provisions	26 622	22 685	37 561
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence			
Résultat net des activités d'investissement	182	-47	-147
Résultat net des activités de financement			
Autres mouvements	-1 643	-499	-11 669
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	28 341	25 314	32 703
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit	129 016	153 175	-193 972
Flux liés aux opérations avec la clientèle	-297 423	-215 985	-173 170
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	250 303	65 070	263 525
Flux liés aux opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-6 647	23 732	5 434
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence			
Impôts versés	-41 193	-27 767	-29 081
Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles	34 056	-1 775	-127 264
TOTAL Flux net de trésorerie généré par l'activité OPERATIONNELLE (A)	121 261	84 206	12 274
Flux liés aux participations (1)	-3 395	-1 627	-14 239
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-1 097	-945	-6 531
TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations d'INVESTISSEMENT (B)	-4 492	-2 572	-20 770
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires (2)	-4 348	-3 140	-2 909
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement			0
TOTAL Flux net de trésorerie lié aux opérations de FINANCEMENT (C)	-4 348	-3 140	-2 909
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie (D)			
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B+ C + D)	112 421	78 494	-11 405
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	-37 806	-26 401	-26 401
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *	46 327	46 938	46 938
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **	-84 133	-73 339	-73 339
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	74 615	52 093	-37 806
Solde net des comptes de caisse et banques centrales *	33 354	33 720	46 327
Solde net des comptes, prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit **	41 261	18 373	-84 133
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	112 421	78 494	-11 405

(1) Cette ligne recense les effets nets sur la trésorerie des acquisitions et des cessions de titres de participation. Au cours du premier semestre 2011, l'impact net des acquisitions sur la trésorerie de la Caisse régionale de la Touraine et du Poitou s'élève à 3.395 K€, portant notamment sur les opérations suivantes :

- SAS SACAM Expansion = - 2.500 K€
- SAS International = - 871 K€

(2) Le flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires comprend le paiement des dividendes versés par la Caisse régionale de la Touraine et du Poitou et ses Caisses Locales aux actionnaires et sociétaires, à hauteur de - 12.476 K€ pour le premier semestre 2011 et l'augmentation de capital des Caisses Locales + 8.128 K€.

7. Principes et Méthodes applicables dans le groupe, jugements et estimations utilisées

Les comptes consolidés intermédiaires résumés de la Caisse régionale de la Touraine et du Poitou au 30 juin 2011 ont été préparés et sont présentés en conformité avec la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire, qui définit le contenu minimum de l'information, et qui identifie les principes de comptabilisation et d'évaluation devant être appliqués à un rapport financier intermédiaire.

Les normes et interprétations utilisées pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires résumés sont identiques à celles utilisées par le groupe Crédit Agricole pour l'élaboration des comptes consolidés au 31 décembre 2010 établis, en application du règlement CE n° 1606/2002, conformément aux normes IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC telles qu'adoptées par l'Union européenne (version dite « carve out »), en utilisant donc certaines dérogations dans l'application de la norme IAS 39 pour la comptabilité de macro-couverture.

Par rapport aux états financiers présentés au 30 juin 2010, le Groupe enregistre dorénavant les écarts actuariels relatifs aux régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi dans les autres éléments du résultat global. Il s'agit d'un changement d'option comptable dans le cadre de la mise en œuvre de la norme IAS19 qui a été appliqué pour la première fois dans les états financiers établis au 31 décembre 2010

Ce changement de méthode comptable n'a pas eu d'impact significatif sur la présentation des états financiers en 2010. En conséquence, l'impact sur les états financiers intermédiaires établis au 30 juin 2011 ne fait pas l'objet d'une communication spécifique.

Ces normes et interprétations ont été complétées par les dispositions des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2011 et dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice 2011. Celles-ci portent sur :

Normes, Amendements ou Interprétations	Date de publication par l'Union européenne	Date de 1ère application obligatoire : exercices ouverts à compter du
Amendement de la norme IAS 32, relatif au classement des émissions de droits de souscription d'actions.	23 décembre 2009 (UE n° 1293/2009)	1 ^{er} janvier 2011
Amendement des normes IFRS 1, relatif à des exemptions de fournir des informations comparatives sur les instruments financiers pour les premiers adoptants.	30 juin 2010 (UE n° 574/2010)	1 ^{er} janvier 2011
Amendement de la norme IAS 24, relatif à l'information au titre des parties liées sous forme d'organisme d'Etat.	19 juillet 2010 (UE 632/2010)	1 ^{er} janvier 2011
Amendement de l'interprétation IFRIC 14, relatif à la reconnaissance des actifs de régimes à prestations définies.	19 juillet 2010 (UE 633/2010)	1 ^{er} janvier 2011
Interprétation d'IFRIC 19, relative à l'extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres. Cet amendement sera appliqué pour la première fois au 1 ^{er} janvier 2011	23 juillet 2010 (UE n° 662/2010)	1 ^{er} janvier 2011
Amendements portant améliorations annuelles (2008-2010) modifiant les normes et interprétations suivantes : IFRS 1, IFRS 3, IFRS 7, IAS 1, IAS 27, IAS 34, IFRIC13	18 février 2011 UE n° 149/2011	1 ^{er} janvier 2011

L'application de ces nouvelles dispositions n'a pas eu d'impact significatif sur la période.

Les normes et interprétations publiées par l'IASB mais non encore adoptées par l'Union européenne n'entreront en vigueur d'une manière obligatoire qu'à partir de cette adoption et ne sont donc pas appliquées par le Groupe au 30 juin 2011

Les comptes consolidés intermédiaires résumés sont destinés à actualiser les informations fournies dans les comptes consolidés au 31 décembre 2010 de la Caisse régionale de la Touraine et du Poitou et doivent être lus en complément de ces derniers. Aussi, seules les informations les plus significatives sur l'évolution de la situation financière et des performances de la Caisse régionale de la Touraine et du Poitou sont reproduites dans ces comptes semestriels.

De par leur nature, les évaluations nécessaires à l'établissement des comptes consolidés exigent la formulation d'hypothèses et comportent des risques et des incertitudes quant à leur réalisation dans le futur. Les estimations comptables qui nécessitent la formulation d'hypothèses sont utilisées principalement pour les évaluations réalisées pour les instruments financiers évalués à leur juste valeur, les participations non consolidées, les régimes de retraites et autres avantages sociaux futurs, les dépréciations durables de titres disponibles à la vente et détenus à maturité, les dépréciations de créances irrécouvrables, les provisions, la dépréciation des écarts d'acquisition et les actifs d'impôts différés.

8. Périmètre de consolidation – parties liées

Evolutions du périmètre de consolidation de l'exercice

✓ Sociétés nouvellement consolidées au 30 juin 2011

Il n'y a pas de société entrée dans le périmètre soit par création, soit du fait de leur acquisition ou d'un complément d'acquisition de leurs titres, soit du fait d'un franchissement du seuil de signification.

Il n'y a pas d'évolution concernant le passage de palier conduisant à une consolidation en direct.

✓ Sociétés sorties du périmètre au 30 juin 2011

Il n'y a pas de sortie de périmètre par rapport au 31 décembre 2010.

✓ Principales opérations externes réalisées au cours du semestre

Néant.

✓ Les écarts d'acquisition

Néant.

✓ Parties liées

Néant.

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle Période du 1er janvier au 30 juin 2011

Aux sociétaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code Monétaire et Financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés intermédiaires résumés de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Touraine et du Poitou, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2011, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés intermédiaires résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés intermédiaires résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés intermédiaires résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés intermédiaires résumés.

Angers et Paris-La Défense, le 29 juillet 2011

Les Commissaires aux Comptes

BECOUBE



S. BERTRAND

ERNST & YOUNG Audit



L. VALVERDE

Déclaration de la personne physique responsable du rapport financier semestriel de la Caisse Régionale de Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou

Mesdames, Messieurs les sociétaires,

Conformément à l'article cadre des dispositions de l'article 222-4 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, vous trouverez ci-dessous, la déclaration de Philippe Chatain, Directeur Général de la Caisse Régionale de Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou, sur la responsabilité du rapport financier semestriel.

Je, soussigné Philippe CHATAIN, Directeur Général de la Caisse Régionale de Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou, atteste, qu'à ma connaissance, les comptes pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Caisse Régionale et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport semestriel d'activité ci-après présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Poitiers, le 29/07/2011

Philippe CHATAIN,



Directeur Général.